



Annexe 4 : Outil et obligations

OUTIL

⇒ Recueil des repères & Bonnes pratiques :

La sous-direction de l'intégration des étrangers (SDIE) met à disposition des services, un recueil des repères et bonnes pratiques en ateliers sociolinguistiques (ASL) disponible sous :

<https://www.immigration.interieur.gouv.fr/fr/Integration-et-Acces-a-la-nationalite/Le-parcours-personnalise-d-integration-republicaine/Au-dela-du-contrat-d-integration-republicaine-CIR/Le-parcours-linguistique-au-dela-du-CIR>

OBLIGATIONS

⇒ Cartographie du CARIF-OREF :

Toutes les formations linguistiques doivent obligatoirement être référencées sur la cartographie nationale mise en place par le Réseau des CARIF-OREF.

Deux possibilités sont offertes pour alimenter cette cartographie :

*via le lien suivant si l'organisme **dispose d'un compte d'accès à la plateforme OFELI de saisie à distance** : <https://ofeli.cariforefnormandie.fr/login>

*via le formulaire Forms suivant si l'organisme **ne dispose pas d'un compte d'accès à la plateforme** : [Fiche ASL - 2026 – Remplir le formulaire](#)

⇒ Plateforme Refugies.Info :

Toutes les actions à destination des BPI (en partie ou uniquement) doivent obligatoirement être référencées sur la plateforme nationale [Refugies.info](https://refugies.info/) : <https://refugies.info/>

Les structures doivent proposer une fiche de présentation via le lien ci-dessous : <https://refugies.info/publier>

Des formations en ligne pour découvrir la plateforme et pour être appuyé dans la rédaction et la publication d'une fiche sont organisées régulièrement par **Refugies.info**.

Retrouvez le calendrier des webinaires via le lien ci-après : <https://kit.refugies.info/formation/>



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**

⇒ **Enquête Plan National d'Evaluation (PNE) :**

Le porteur financé dans le cadre de l'appel à projets a obligation de rendre compte de l'utilisation des crédits versés, notamment via le remplissage du questionnaire PNE. La subvention délivrée dans ce même cadre sera conditionnée au bon remplissage de ce questionnaire, c'est pourquoi une adresse mail fiable et si possible dédiée vous est demandée chaque année pour la bonne réception de celui-ci.